



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement du 14/03/2022

Membres présents : Mme la Proviseure Ouardda ROUBI-GONNOT, le Secrétaire général Khalil CHEIKH, le Directeur d'école primaire La Haye Alain SILVESTRE, Directrice d'école primaire Amsterdam Céline ALRIC, Représentants Atoss Mmes Pardon et Segaud, Représentants 2nd degré Messieurs Blaise, Bourgeois et Alfred, Représentants Parents Mmes MARTIN, LACOMBE et KLEIN, Représentants élèves Nathan ARNAUD

Membres en distanciel : M. le Conseiller culturel David BEHAR, Mme la Proviseure adjointe Carole LUX, Représentants 1^{er} degré Mmes Oboussier et Meskine, Représentants Parents APE Mme Paquet et AIPL M. Cadarec

Membres excusés : la CPE Valérie BALBINOT, Représentant élève Alexandre GALVANI

Membres invités :

via TEAMS Mme la Consule Marie PHILIPPE, Catherine Libeaut, Pierre Lavéant, Marie-Christine Kok-Escalte
En présentiel, Mme Moll (OR) Yasmine El Akri (Vice présidente CVL) et Jean-Philippe Dalle (DAF de Bruxelles)

Le secrétariat est assuré par Céline Alric, représentant l'administration et le secrétariat adjoint par un membre élu d'un des deux collèges soit un représentant des personnels Mr Bourgeois.

Le quorum étant atteint avec 19 membres avec voix délibératives, la séance est ouverte à 17h.

La proviseure remercie les membres élus et invités d'être présents ou en distanciel à ce deuxième conseil d'établissement.

1.approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 18 11 2021 et approbation de l'ordre du jour du conseil d'établissement du 14 mars 2022 :

La proviseure soumet à l'approbation le procès-verbal du 18 11 2021 (qui a été envoyé à l'ensemble des membres le 18 11 21)

Vote : voté à l'unanimité

La proviseure soumet à l'approbation l'ordre du jour de ce conseil d'établissement avec les questions diverses :
1.approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 18 11 2021 et approbation de l'ordre du jour du conseil d'établissement du 14 03 2022

2. compte rendu des conseils d'école et du conseil pédagogique

3. calendrier scolaire 2022-2023

4.Compte financier 2021

5.Point sur les travaux du projet immobilier

6Voyages : Jeux Internationaux de la jeunesse et Archeon (primaire la Haye)

7.questions diverses

La proviseure soumet à l'approbation l'ordre du jour avec les questions diverses des personnels (2) , parents APLIL (1) et parents APE (2).

Vote : voté à l'unanimité



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2. compte rendu des conseils d'école et du conseil pédagogique

Le conseil d'école d'Amsterdam du 15 02 22 :

La directrice de l'école présente les points :

Enseignement à distance : déployé au mois de novembre 2021 suite à la mise en quarantaine de 5 classes et au mois de janvier 2022 (mesures gouvernementales néerlandaises) avec la mise en place d'une garderie.

Collaboration avec l'IFS : mise en place d'une concertation sous l'égide de l'ambassade afin d'harmoniser les pratiques et les politiques éducatives, modalités d'inscriptions pour les futurs collégiens et mise en place d'un conseil école-collège.

Calendrier scolaire

Point sur les travaux de rénovation : entrepris par la municipalité (été 2022), le remplacement des fenêtres de la façade intérieure et extérieure (rue Henrick de Keijserstraat). Entrepris par l'établissement, le projet d'optimisation des espaces.

Présentation des différentes actions du projet d'établissement, culturelles, citoyennes, sportives, liées aux sciences ou au développement durable.

Rentrée 2022/2023 : modalités d'inscriptions et réinscriptions (primaire et SIA) et projection de la structure à 8 ou 9 classes en fonction des effectifs.

La proviseure répond à la question diverse de l'AIPL

Pourriez -vous consulter l'AIPL dans le processus de décision du nombre de classes pour l'année 2022-2023 ?

Réponse : En fonction des effectifs, le chef d'établissement fait le point sur le nombre de classes par niveau. Le Conseil d'établissement émet un avis formé par un vote sur les propositions d'évolution de la structure pédagogique.

Le conseil d'école de la Haye du 17 02 22 :

Le directeur de l'école présente les points abordés dont la présentation du calendrier scolaire 22-23 et le calendrier des inscriptions en SIA a été redonné en complément d'une réunion d'information ayant eu lieu le 1^{er} février.

Un point sur les travaux à venir et notamment le réaménagement de l'entrée des maternelles qui deviendrait l'entrée unique pour le Primaire en septembre 2022.

Un bilan de la gestion sanitaire et des nombreuses absences liées à la Covid depuis le mois de novembre a été l'occasion pour le directeur de saluer le travail réalisé par les enseignants pour assurer la continuité pédagogique à tous les élèves en quarantaine en plus de l'enseignement en présentiel.

Le bilan des actions menées depuis le dernier conseil d'école a été réalisé : les sorties au musée, les actions liées au projet-éco-école et à la construction de l'égalité Filles-Garçons, ...

Le conseil pédagogique du 8 03 22 a abordé différents points : la préparation à l'oral du brevet concerne toute l'équipe pédagogique puisque le sujet proposé par l'élève doit reposer sur un sujet d'étude relevant de de l'enseignement d'histoire des arts, ou l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis. Cette préparation a



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

débuté en janvier. Pour le grand oral du baccalauréat, le sujet proposé par l'élève repose sur les enseignements de spécialités. Ce travail est en cours dans les heures d'enseignements bien que les épreuves écrites des spécialités aient été reportées au mois de mai. Réflexion sur la mise en place d'EDT synchrone harmonisé entre les équipes en cas d'enseignement à distance. Pix est une plateforme qui permet de tester, développer et certifier les compétences numériques des élèves. Le lycée doit organiser les parcours de test, en cours pour certains niveaux et faire passer des certifications à certaines périodes. Également abordé les actions relatives au développement durable avec l'objectif d'obtenir la certification 3 et une prise en charge des EBEP. Ces deux points concernent l'inter degré. La mise en place du bac français international à la rentrée prochaine : une information sur le site et une réunion d'information à destination des parents sur la SIA et la section européenne prévu au mois de mars. Le calendrier des examens ainsi que de fin d'année sera communiquée après officialisation.

Un représentant des parents : Y aura-t-il un conseil du second degré ? Mme la Proviseure répond que généralement un conseil se tient par an au lycée.

3. calendrier scolaire 2022-2023 :

La circulaire n°1628 du 15 décembre 2021 précise les modalités d'élaboration des calendriers scolaires dans les établissements à l'étranger.

L'année scolaire est répartie en 5 périodes de travail, de durée comparable, séparées par quatre périodes de vacances Un minimum annuel de 864 heures de classe en primaire hors APC. Avec la politique des langues de l'AEFE, les plafonds annuels théoriques se situe entre 900 et 936 heures annuelles de classe de primaire.

La concertation doit s'opérer en amont avec tous les membres de la communauté éducative.

En tant que de besoin et au regard des enjeux pédagogiques, le recueil des suggestions et propositions des membres de la communauté scolaire reste possible (répétition) avant la réunion de l'instance décisionnelle dans l'objectif de préparer la solution la plus consensuelle possible.

Au terme du recueil des remarques émanant des parents et des personnels de la Haye et Amsterdam, il a été noté une divergence pour les vacances de Noël et de la Toussaint.

L'APE de la Haye **souhaitait** que les vacances de Noël soient calées sur les vacances françaises sans changement pour la Toussaint, alors que les personnels de La Haye étaient favorables à des vacances calées sur les vacances du pays d'accueil pour Noël.

Pour les vacances de la Toussaint, parents et personnels d'Amsterdam souhaitaient les faire coïncider avec les vacances locales et étaient favorables à des vacances de Noël calées sur celles du pays d'accueil.

Faute de consensus, la proviseure a modifié la proposition initiale pour répondre à la fois à la demande des parents et personnels d'Amsterdam concernant les vacances de la Toussaint et aux parents de La Haye concernant les vacances de Noël.

La proposition finale, envoyée quelques jours avant le Conseil, est soumise pour avis aux membres du conseil d'établissement. Elle doit être transmise ensuite pour validation au mois de mars à l'Agence : l'IEF de la zone assure le premier niveau de la chaîne de validation, suivi par le poste diplomatique et par la DEOF.

Question des représentants du second degré : L'OR n'ayant pas été consulté au sujet du calendrier scolaire alors que c'est une obligation légale, nous demandons le report du vote du calendrier scolaire.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Par ailleurs nous rappelons que la très grande majorité des personnels du 2nd degré s'oppose fermement à la modification de la proposition faite par la direction pour les vacances de Noël.

Réponse : Nous avons bien conscience que les représentants des personnels ont une préférence pour des vacances calées sur les vacances néerlandaises mais il a fallu faire un choix. La proposition de calendrier 22-23 correspond à celui de cette année. L'OR a donné son point de vue qui rejoint celui des représentants des personnels. Dans la convention de travail, il est simplement précisé que les vacances scolaires, qui après consultation du conseil d'établissement, sont arrêtées par l'AEFE, à l'exception des permanences pour les personnels concernés ». Il n'est pas possible de reporter le vote à un autre conseil car la remontée des calendriers est attendue en mars.

Un échange s'engage entre les membres du conseil.

Un représentant des enseignants : peut-on s'assurer que la mention faite par l'OR contre le calendrier proposé sera bien notée ? La proviseure répond par l'affirmatif.

Un représentant des parents : Peut-on argumenter et les arguments seront-ils remontés à l'AEFE ? La proviseur précise que les arguments sont notés dans le PV de cette réunion.

Un représentant des personnels administratifs : peut-on connaître les arguments des parents ?

Un représentant des parents : les vacances de Noël de la première proposition de calendrier ne s'alignaient pas sur le calendrier français. Le fait que les vacances de l'établissement s'alignent sur les vacances françaises est un des critères de choix des familles d'inscrire leurs enfants dans l'établissement. Commencer les vacances en milieu de semaine est très compliqué pour les familles. Pour les parents qui travaillent, cela entraîne des frais supplémentaires de garde et une organisation difficile avec la famille en France.

La période covid a été très longue avec une scolarité irrégulière pour les élèves et chaque jour d'école est compté.

Un représentant des enseignants : certains enfants sont scolarisés dans d'autres systèmes scolaires.

Est-ce que tous les parents retournent en France à Noël ?

Depuis deux ans, il y a un décalage entre les vacances de Noël de l'établissement et celles des écoles néerlandaises.

Un représentant des enseignants : nous voulons faire part de notre profonde déception sur le choix des vacances de Noël.

D'un point de vue pédagogique, nous trouvons peu judicieux de faire reprendre les élèves le 3 janvier sachant qu'ils seront fatigués.

On peut ne pas être d'accord sur le fond mais nous trouvons que sur la forme les arguments présentés par les parents concernant la perte de jours de classe n'étaient pas très délicats pour les enseignants qui ont vécu une période très éprouvante.

Concernant la logique comptable (un jour de classe de moins) nous aurions pu nous mettre d'accord pour le rajouter par exemple en juillet.

Un représentant des enseignants : les enseignants d'Amsterdam ont le même point de vue que ceux de La Haye.

Concernant les parents, contrairement à ceux de La Haye, ceux d'Amsterdam n'ont pas le même avis. Les parents ne rentrent pas forcément en France et ont besoin de moyens de garde pendant les vacances. Ce qui est problématique lorsque les vacances ne sont pas alignées sur celles des écoles néerlandaises puisque les familles n'ont pas accès aux camps de vacances ou aux gardes organisées par les BSO. D'où l'importance pour eux que les vacances soient alignées sur celles du pays d'accueil.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Un représentant des enseignants : ce n'est pas logique de revenir le 3 janvier alors que tous les établissements scolaires des Pays-Bas rentreront le 9 janvier. Nous précisons que l'OR ne donne pas son consentement sur cette proposition de calendrier.

Un représentant des parents : peut-on renégocier ?

Mme la Provisoire répond qu'il n'est pas possible car le recueil des suggestions et des remarques a bien eu lieu mais force est de constater que les points de vue sont divergents et qu'il a fallu faire un choix entre le désir des parents de la Haye de se caler sur les vacances du calendrier français et les enseignants qui aimeraient se caler sur les vacances du calendrier néerlandais. Il est donc important de construire ce calendrier scolaire davantage en amont afin de trouver un consensus.

Un représentant des enseignants : cette année, le fait que les vacances de Noël de l'établissement et des écoles néerlandaises étaient décalées a posé un problème en janvier en raison de la mise en quarantaine par le gouvernement néerlandais, on pourrait se retrouver dans la même situation l'année prochaine.

Un représentant des enseignants : il est important de faire remarquer que ce choix de calendrier a un impact sur les personnels qui ne vont pas voir leur famille pour la deuxième année consécutive.

Vote : 10 pour, 2 abstentions, 7 contre

4. Compte financier 2021 : Présentation par le secrétaire général et l'agent comptable

La présentation comprend deux parties :

- un rapport de l'ordonnateur sur sa gestion budgétaire
- un rapport du comptable sur le compte financier

En effet le décret 2012-1246 dit de réforme de la Gestion Budgétaire et Comptable Publique fonde deux comptabilités distinctes. Le fait générateur des charges et des produits intervient lors de la constatation des droits et des obligations de l'établissement en comptabilité générale, alors que celui des dépenses et des produits budgétaires se rapporte aux mouvements de caisse. Par ailleurs, certaines opérations n'ont pas d'impact sur le solde budgétaire (amortissements, provisions), parce qu'elles ne correspondent pas à des flux réels d'encaissements ou de décaissements. C'est ce qui explique que vous puissiez noter des écarts mais sachez que la réconciliation est bien contrôlée et effective au compte financier présenté au CA de l'Agence.

Le rapport de l'ordonnateur relatif à l'exécution budgétaire souligne l'excellente qualité de la prévision puisque près de 98% des autorisations d'engagement et 96% des crédits de paiements ont été consommés, représentant un montant de 7 067 077,24€.

Les investissements ont baissé de 34% par rapport à 2020 (681k€) : ils ont concerné pour moitié la rénovation et la mise au norme du bâtiment Kerklaan et pour le reste principalement des investissements relatifs à la modernisation du parc informatique (serveurs et refonte du réseau, postes informatiques, écrans tactiles,)

A périmètre constant (c'est-à-dire en réintégrant les 2 528 151€ de décaissement des double-flux), la consommation des crédits de paiement en fonctionnement a baissé de près de 300k€ soit près de 7%.

Les dépenses de personnel ont également baissé de près de 127k€ et correspondent à la consommation de 98% des crédits de paiement prévus.

Les recettes encaissées ont baissé de 292k€ à 9 468 900,84€. Elles correspondent presque exactement à la prévision ce qui témoigne de la sincérité de l'élaboration budgétaire (différence de moins de 5000€).



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

L'exécution budgétaire par axe fait état de plus de 71% à destination de l'axe EDU1-Excellence éducative, le reste étant à destination de l'axe SUP3/support et immobilier. En raison de la fin des doubles flux, les dépenses de la destination RES2 sont devenues quasi intégralement extra-budgétaires.

Il est important de rappeler que la participation de l'Agence au fonctionnement de notre EGD est également extra-budgétaire. L'AEFE rémunère directement les personnels expatriés et résidents et perçoit une compensation partielle de la part de l'établissement. L'aide nette fait généralement l'objet d'une présentation au moment du budget de l'année n+1.

Les dépenses pédagogiques ont baissé de 52% par rapport à 2020 du fait de la crise sanitaire pour s'établir à 170 021€.

Les faits caractéristiques de l'exercice 2021

Cette seconde année marquée par la crise sanitaire a provoqué des conséquences, localement, sur l'organisation de l'enseignement et sur les effectifs et, au niveau du pays, sur le taux d'inflation en très nette augmentation (1.30 en 2020, 2.70 en 2021).

La nouvelle Agence Comptable Secondaire regroupant le Lycée Français Jean MONNET de BRUXELLES (établissement siège de l'Agence-Comptable) et le Lycée Vincent VAN GOGH de LA HAYE a été installée le 1^{er} septembre 2021. La recommandation de la Cour des Comptes de consolider la séparation Ordonnateur – Comptable s'est concrétisée par la nomination d'un Secrétaire Général dans les deux établissements et d'un Agent-Comptable Secondaire pour l'ensemble.

Cette nouvelle organisation a aussi été l'occasion d'installer un service facturier au Lycée de LA HAYE.

La neutralisation des flux internes dans le cadre de l'exécution budgétaire est effective depuis le 1er janvier 2021.

En 2020, la préparation de cette réforme s'est traduite d'un point de vue comptable, par l'élaboration d'un guide qui décrit le mode opératoire des nouvelles modalités de traitement des flux internes entre les services centraux et les EGD.

La certification des comptes annuels de l'AEFE, projet engagé par l'agence en 2020 est mis en œuvre, après un audit à blanc, à l'occasion de la reddition des comptes 2021

Les produits

Les produits de l'exercice 2021 s'établissent à 9 449 694€ en baisse de 4% (-359 779€) par rapport à 2020.

Par l'application des nouvelles modalités comptables des « flux internes », les « bourses » ne sont plus constatées dans l'exécution budgétaire et n'apparaissent donc plus dans le compte de résultat. Le versement de cette aide sociale est désormais dans les comptes de flux pour près de 271 412€.

Les produits relatifs aux « dons et legs » recensent les aides attribuées au titre de la caisse de solidarité en 2021 (en très nette baisse).

Les produits de fonctionnement sont constitués à plus de 99% par les droits de scolarité et les autres produits annexes, en baisse de 1% (soit 115 898€). Cette baisse s'explique par la fermeture du collège sur le site d'Amsterdam

Les charges

Les charges de fonctionnement sont constituées :

- Des charges de personnel, stables, qui constituent le 1^{er} poste de dépense du Lycée à hauteur de 73% du total (hors amortissements des biens immobilisés),



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- Des approvisionnements, prestations de service et réalisation de travaux, en très nette baisse de 263 591€, à hauteur de 24%.

La mise en place des techniques comptables de flux internes a eu pour conséquence la suppression de l'impact budgétaire des participations reversées à l'agence au titre des rémunérations, d'où la disparition de la ligne « transfert aux autres collectivités ».

Le compte de résultat

L'exercice 2021 se clôture sur un résultat net positif de **127 547.17€** en augmentation (+81 842.58€) après un exercice 2020 en quasi équilibre.

Le bilan

L'actif brut immobilisé (le patrimoine) du lycée Vincent VAN GOGH au 31/12/2021 s'établit à 6 354 184€. Au cours de l'exercice 2021, les immobilisations brutes ont varié de 348 907€ sous l'effet des acquisitions de l'exercice (426023€ + 660€ D&C), de l'intégration (13822€) des immobilisations en cours et des sorties d'actif (91 597€).

Le total des créances s'établit 480 494€ en augmentation de 21 931€ par rapport à 2020.

Hors créances contentieuses, toutes les créances à recouvrer sont inférieures à 1 an. Le taux de recouvrement en fin d'exercice s'élève à 95.51%.

Les créances contentieuses sont isolées dans le compte 416 à hauteur de 1 995€, en très nette baisse, et représentent 0.02% des créances de l'exercice. Au sein des services financiers, le recouvrement est dynamique et fluide.

S'agissant des « disponibilités », le lycée dispose d'un compte DFT (retracé au C/515) ouvert à la Direction Spécialisée des Finances publiques pour l'Etranger (DSFiPE) et d'un compte ouvert dans le réseau bancaire local (retracé au compte 512), à la Société Générale après autorisation de la DGFIP.

Le montant total de la classe 5 (comptes courants, caisses, régies) à la fin de l'année 2021 est de 2 388 602€ (corrige des flux interne cf. supra), en augmentation de 71 200€ par rapport à 2020.

Au passif du bilan, résultat affecté et report à nouveau intégré, le compte de réserves d'un montant total de 5 100 039€ se décompose en Réserves immobilisées pour 3 169 174€ et en Réserves disponibles pour 1 930 864€.

La provision pour couvrir les indemnités de licenciement de 150 000€ constatée sur les exercices antérieurs reste inchangée.

Les dettes fournisseurs sont composées essentiellement des livraisons de marchandises et/ou prestations de services réalisées mais non facturées (39 979.34€).

Situation financière

L'évolution de la CAF par rapport à 2020 (+133 583€), résulte du niveau du résultat l'exercice (+127 547€).

Comme lors de l'exercice 2020, le montant de la CAF 2021 permet de financer les investissements de l'année (444 526€)

Le fonds de roulement a perdu 1M€ en 5 ans, se stabilise depuis 2020 autour de 2M€ et demeure mobilisable.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Le fonds de roulement n'est pas consommé par du besoin en fonds de roulement, ni au cours, ni en fin d'exercice, il peut être sollicité pour financer des investissements.

La Trésorerie

La trésorerie de l'établissement s'élève à 2 388 061€ en fin d'exercice et représente 92 jours de fonctionnement.

Focus 2021 :

En réintégrant les doubles flux pour une comparaison à périmètre constant, nous avons donc au compte financier les ratios suivants :

Les dépenses de fonctionnement continuent de baisser en proportion : elles représentent 31,4% des charges d'exploitation contre 32% en 2020.

A contrario, la masse salariale continue de progresser : celle des personnels de droit local représente en 2021 50,6% des 9,5M€ de dépenses et en y intégrant la PRR la proportion s'élève à 68,6% contre 68% en 2020.

Le coût moyen élève (hors investissement) s'établit à 8571€ en 2021. Il progresse de 5,7% et est toujours supérieur aux tarifs pratiqués en primaire à La Haye et Amsterdam. Les droits de scolarité des élèves du secondaire équilibrent globalement le budget de fonctionnement.

Les efforts sur le fonctionnement général de l'établissement se sont poursuivis dans un contexte de crise sanitaire. Ils ont permis de conserver intacte la santé financière de l'établissement héritée en 2020. Les familles et les personnels ont été solidaires de cet effort et nous les en remercions.

Le remboursement de l'emprunt a longtemps empêché l'établissement de se mettre à jour sur des investissements lourds en matière de sécurité, de gros travaux (fenêtres, toit, amiante...) et de maintenance. De nombreux investissements essentiels ont été effectués depuis, le renouvellement de nos installations et équipements informatiques en faisant partie. Le rachat du terrain de la Fondation nous a permis d'engager le projet de jardin pédagogique. Avec la rénovation du local de Kerklaan l'environnement a continué d'évoluer. Une réflexion sur l'aménagement des combles de l'école d'Amsterdam est engagée et le nouveau SPSI en cours de rédaction doit permettre de redéfinir les contours du projet immobilier de La Haye. Sur 5 ans, le résultat est équilibré. La CAF n'a pas couvert tous les investissements réalisés et la marge budgétaire du remboursement de l'emprunt, qui s'est terminé en 2018, a été comblée par l'évolution globale des dépenses de rémunérations. Les réserves disponibles ont donc diminué d'environ 1M€ et le compte financier confirme la pertinence de la rigueur budgétaire actée en 2022. L'établissement se donne ainsi les moyens de conserver les 1,9M€ de réserves disponibles pour les gros travaux de maintenance et les investissements lourds s'inscrivant notamment dans le cadre du projet immobilier.

Un représentant des parents : la baisse des effectifs à Amsterdam est-elle liée à la concurrence ?

Mme la Proviseure : la baisse des effectifs est liée pour une partie à la fermeture du collège, avec des frères et sœurs en primaire qui ont les aînés dans le nouvel établissement mais également à la situation sanitaire.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Un représentant des parents : Pourquoi l'exercice 2018 présente-t-il un déficit d'exploitation plus important en comparaison des suivants ?

L'agent comptable : L'exercice 2018 a été impacté par une avance sur participation 2019 de l'établissement effectuée auprès de l'agence. Ces prélèvements ont été fait sur tous les établissements en EGD.

Le secrétaire général : Le remboursement de l'emprunt qui pesait pour environ 900k€ s'est arrêté en 2018.

Parent : La fermeture du collège n'a-t-elle pas permis des économies ?

Le secrétaire général : L'impact financier de la fermeture d'Amsterdam n'est pas très conséquent puisqu'il correspond à un déficit budgétaire de l'ordre de 20k€ annuels. Il y a eu une baisse des recettes qui est contrebalancée par des charges salariales et des loyers réduits sachant qu'il y a également une location de salles annexes qui perdure.

Parent : quelle est la part de la contribution de l'AEFE et celle des parents ?

Le secrétaire général : il n'y a pas de chiffres précis connu à ce jour concernant l'exercice 2021. Le paiement des salaires des résidents et des expatriés est en effet extrabudgétaire.

Ces données de l'aide nette 2020 de l'agence, représentant un peu plus de 2M€, ont été mentionnées lors de la présentation du budget 2021 et vous aurez ces éléments actualisés pour 2021 lors de la présentation du budget 2023.

Un représentant des parents : Est-ce que la contribution est la même pour tous les établissements ?

Le secrétaire général : Non, elle varie d'un établissement à l'autre.

L'agent comptable et le secrétaire général souhaitent remercier Mme Inchauspé pour la qualité du travail effectué.

Vote : 18 pour, 0 abstention, 0 contre. (départ de la proviseure adjointe).

5. Point sur les travaux du projet immobilier : Présentation par le secrétaire général

Le lycée a pris contact avec le service immobilier de l'Agence pour veiller à l'inscription et l'actualisation des travaux et projets dans le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière de l'AEFE de notre projet immobilier. Dans ce nouveau SPSI en cours d'élaboration nous devrions donc désormais voir figurer les opérations suivantes :

-L'aménagement de l'entrée du Branding constitue le point le plus avancé à jour. Il est prévu un sas d'entrée et une pergola permettant de se protéger et constituant le lieu d'accueil. Cette entrée sera la rentrée principale de tous les élèves du primaire La direction du primaire de La Haye sera également déplacée au niveau de l'accueil au rez-de-chaussée. Nous avons obtenu le permis de la mairie et avons un chiffrage estimatif des travaux à près de 300k€TTC (281 001,72TTC + tarifs Base Consultancy).

-L'aménagement des espaces extérieurs. En 2019, l'établissement a racheté à la fondation une parcelle dans le prolongement de la cour de l'élémentaire. Nous avons clôturé cette parcelle par un mur sur la partie manquante dernièrement. L'ensemble de la cour devra être réaménagé et mis en valeur.



- Ce réaménagement de la cour pourrait être lié à une opération d'extension du théâtre pour permettre d'ouvrir le couloir qu'il domine et constituer un préau. Nous avons rencontré un architecte qui a avancé le montant d'1,7M.
- La toiture du bâtiment longeant la rue Kerklaan a besoin de travaux d'étanchéité. Il est question de coupler l'opération avec des panneaux photovoltaïques pour constituer un 4ème item du projet de SPSI de La Haye. La partie panneaux a été chiffrée à 140k€ et les travaux d'étanchéité seraient sans doute aussi coûteux.
- Enfin, pour gagner des espaces, dans ce SPSI, envisager la possibilité de créer un bâtiment d'un ou deux étages entre le gymnase du lycée et l'esplanade de la maison de retraite. Il s'agirait d'une opération d'1M€.

Concernant Amsterdam, les travaux se situent hors SPSI puisque la municipalité est propriétaire des locaux. Nous aurons à l'été la 2ème phase de rénovation des huisseries (côté cour de récréation et Henrijk de Keijserstraat) engagée par la municipalité d'Amsterdam.

La piste du réaménagement des combles, émise par l'équipe de direction précédente, avance grandement dans son expertise. Le cabinet d'architectes mandaté est proche de clore sa mission : nous attendons désormais le chiffrage du scénario le plus pertinent.

Un représentant des parents : il est important que les travaux soient réalisés sans augmentation des frais de scolarité.

6.Voyages : Présentation par le secrétaire général

Voyages année scolaire 2021-2022						
Projet	Destinations	Dates	Budget prévisionnel	Classes concernées	Nombre d'élèves participants	Montant plafond de la participation demandée aux familles
Classe découverte	Archeon Pays-Bas	16 au 17 mai 2022	6 139 €	CE2 de la Haye	50	140 €
Jeux Internationaux de la Jeunesse	Bruxelles Belgique	30 mai au 04 juin 2022	5 388 €	Seconde	6	500 €

Parent : s'interroge sur le montant élevé du voyage scolaire pour seulement 6 élèves de seconde.

Un enseignant d'EPS présente les JIJ. C'est un montant plafond où tout est inclus (hébergement, voyage, transport, repas, arbitres, location des infrastructures, test PCR...). Financement également par l'agence et l'UNSS.

Parent : quels sont les critères de sélection des élèves ? Réponse : Il y a un jury, les élèves présentent une lettre de motivation en équipe Il y a des épreuves sportives Sélection de la meilleure équipe avec des critères de coopération, solidarité, motivation propre à chacun (sportive, postscolaires, filières que les élèves vont suivre pour lesquelles ce type de rencontre pourrait enrichir).

Vote : à l'unanimité



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

7. Questions diverses :

Questions des personnels du second degré :

Y-a-t-il possibilité de créer cette année une ligne budgétaire pour acheter des prix pour les élèves et défrayer les transports/repas des intervenants ?

Réponse : Le processus d'élaboration du budget fait l'objet d'une campagne de recensement des besoins en amont des arbitrages. Chaque niveau et chaque discipline est consulté et doit intégrer ses besoins pour l'année civile à venir afin que les arbitrages puissent se faire avec le plus de clairvoyance possible. Une fois arrêté les équilibres du budget ne sont pas extensibles et il n'est donc pas possible de créer ex nihilo une ligne budgétaire à laquelle tout un chacun pourrait prétendre émarger. Cependant, à la marge, des actions particulièrement intéressantes au regard du projet d'établissement peuvent être soutenues sous réserve que des recettes soient dégagées en cours d'année ou que d'autres actions soient abandonnées.

Questions de l'APE :

Bien être : dans le contexte difficile actuel de la crise sanitaire et de la crise politique, quelles propositions, aides et préventions pouvons-nous proposer aux enfants et aux jeunes, pour les aider à traverser une période particulièrement difficile et pour les aider aussi à avancer avec confiance ?

Réponse : Le contexte actuel est en effet particulièrement lourd depuis 2 ans et certains enfants ont besoin d'accompagnement pour gérer cette charge émotionnelle supplémentaire.

Avec l'accompagnement apporté au sein des familles, celui de l'école est important.

Concernant la Covid, une conférence a été proposée l'an dernier par le psychologue de l'école. Une action de ce type est en cours d'élaboration pour les familles du Primaire de La Haye. A cela s'ajoutent toutes les interventions faites dans les classes par les enseignants quand cela est nécessaire.

La problématique à laquelle les enfants font face est la gestion du stress occasionné par ces situations complexes et le flux d'informations qui leur parvient inévitablement.

Pour les aider, il est absolument indispensable d'évoquer ces sujets avec eux et de répondre à leur questionnement de manière adaptée (images, mots) sans anticiper excessivement leurs interrogations et de leur donner des clés appropriées à leur âge (explications scientifiques, historiques, géographiques,) qui leur permettront d'appréhender et comprendre ce qui se passe.

Cette attention aux situations particulières comme la crise actuelle fait partie des attentions apportées par les personnels du lycée.

Aide aux devoirs : pourriez-vous préciser quel va être le protocole et le calendrier mis en place prochainement pour l'aide aux devoirs ? Une prochaine réunion doit dégager une typologie précise des aides apportées et mettre en place au plus tôt une aide.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

La Présidente du conseil d'établissement

les secrétaires de séance

Ouardda ROUBI-GONNOT

Céline ALRIC

Anthony BOURGEOIS